

PROBLEMATIQUES SOULEVEES / PISTES D' ACTIONS ET DE REFLEXIONS

Thématique	Pistes d'actions
Non-respect des règles de navigation	<p>Mieux former et informer les plaisanciers</p> <p>Créer des affiches types à placarder sur zones de mouillages ou port rappelant les règles « simples »</p> <p>Rédiger, éditer et publier un « Guide de la plaisance en Rance-Côte d'Emeraude »</p> <p>Renforcer les contrôles de vitesses en mer</p> <p>Faire respecter l'interdiction de mouillage des casiers dans les zones de mouillages ou chenaux</p> <p>Inciter les plaisanciers à disposer d'au moins une poubelle à bord</p>
Franchissement du barrage de la Rance	<p>Affecter un ordre de passage aux bateaux</p> <p>Sécuriser attente des deux côtés du barrage et équiper les bouées d'attente d'aiguillettes</p> <p>Augmenter les mouillages d'attente à l'entrée du barrage</p> <p>Mieux communiquer sur les horaires d'ouverture du sas et les niveaux d'eau en Rance</p> <p>Doubler le pont routier et abroger l'arrêté préfectoral</p>
Stationnement	<p>Matérialiser des places de stationnement adaptées à la durée et à l'usage recherché par le plaisancier</p> <p>Identifier et créer des zones de parking dédiées au stationnement des remorques</p> <p>Mettre en place des « racks à remorques », limitant la consommation d'espace pour les véhicules attelés</p>
Saturation des sites	<p>Favoriser le développement de ports à sec</p> <p>Instaurer et favoriser une gestion dynamique des places</p> <p>Identifier et mener des actions pour limiter le nombre de « bateaux ventouses »</p> <p>Identifier et faire enlever/déconstruire les « bateaux épaves »</p> <p>Mettre en commun des listes d'attentes</p>
Accès à l'eau	<p>Identifier des cales de mise à l'eau où des aménagements peuvent être réalisés</p> <p>Créer/rénover au moins une cale de mise à l'eau sécurisée entre Saint-Cast-Le-Guildo et la Rance</p> <p>Mettre à disposition des plaisanciers les informations sur les cales de mise à l'eau du territoire</p> <p>Installer des pontons flottants à proximité des cales utilisées (quand possible)</p> <p>Installer des panneaux d'information rappelant les règles à suivre pour une mise à l'eau sécurisée</p> <p>Identifier et réserver des cales à certains usages uniquement (voile légère, kayaks, plongeurs, secours)</p>
Carénage	<p>Identifier les sites potentiels d'accueil d'aires de carénage à l'échelle des sous-bassins de navigation</p> <p>Installer une ou plusieurs aires de carénage en retrait du trait de côte</p> <p>Réfléchir à des financements d'aires de carénage publiques à l'échelle supracommunale</p> <p>Informier régulièrement les plaisanciers de la réglementation relative au carénage</p> <p>Identifier et proposer d'autres systèmes de carénage sur le territoire</p> <p>Proposer des sites de carénage de configurations différentes: terre-plein, à l'échouage, etc.</p> <p>Mettre en place un système de tarification « allégée » pour les titulaires d'anneaux des zones de mouillages proches utilisant l'aire de carénage</p> <p>Instaurer de tarifications « hors saison » des aires de carénage</p> <p>Accompagner et aider les chantiers navals à s'équiper d'aires de carénage</p>
Envasement et balisage	<p>Faciliter l'accès au port de Dinan et la navigation entre le port et le Châtelier (dragage du chenal)</p> <p>Encourager les opérations de désenvasement en Rance maritime et y associer les plaisanciers</p> <p>Améliorer le balisage du chenal de navigation entre Plouër et Lyvet</p> <p>Améliorer le balisage des zones conchylicoles</p> <p>Améliorer le balisage des zones de baignades</p> <p>Réactualiser la carte marine de la Rance</p>
Equipements et services	<p>Mettre en place au moins un système de distribution de carburant en Rance</p> <p>Installer des bouées de sauvetage dans les zones de mouillages collectifs</p> <p>Augmenter, optimiser et mieux identifier les bouées visiteurs</p> <p>Identifier des sites de collecte des déchets spéciaux</p> <p>Installer une station de récupération eaux grises/eaux noires</p> <p>Organiser/flécher la collecte des fusées de détresse</p> <p>Installer des racks à annexes « types »</p> <p>Créer une liste de diffusion « plaisance » sur le territoire / Forum Plaisanciers en ligne</p> <p>Mettre à disposition les informations des zones d'accueil de plaisanciers en ligne</p> <p>Améliorer la collecte des déchets en été/ installation d'au min. une poubelle par site</p> <p>Etendre le réseau Pass'port aux zones de mouillages</p>



# La plaisance en Rance-Côte d'Emeraude : bilan de l'enquête 2012

Gestion Intégrée de la Zone Côtière / Juin 2013

Pays de Dinan – CŒUR Emeraude – FAUR

## BASSIN DE NAVIGATION RANCE-CÔTE D'EMERAUDE / CHIFFRES CLES

- ❖ Second bassin régional en termes d'accueil de plaisanciers
- ❖ Plus de 9 000 places d'accueil (ports et zones de mouillages collectifs)
- ❖ Flottille estimée à 15 000 bateaux
- ❖ Plusieurs grands ports structurants : Saint-Cast-le-Guildo, Dinan, Dinard, Saint-Malo, Plouër-sur-Rance



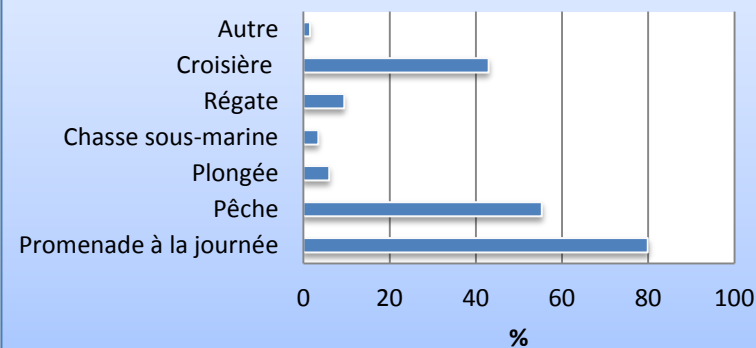
## FLOTTILLE ET PROFIL DU PLAISANCIER

- ❖ Cas unique en Bretagne : 58% de voiliers, 42 % de bateaux à moteurs
- ❖ Flottille composée à 70% d'unités de moins de 8 mètres
- ❖ 57% des voiliers sont des quillards
- ❖ 28 % de bateaux à moteurs d'une puissance de 20 à 50 CV, 25 % entre 51 et 100 CV
- ❖ Un bateau sur deux est âgé de plus de 15 ans

- ❖ 1/3 des bateaux transportables sur remorque
- ❖ 70% de bateaux de conception A ou B / 76% de bateaux habitables (cabine, couchette).
- ❖ 39 % de bateaux en place de port / 55 % au mouillage / 6 % sur remorque
- ❖ 86% des bateaux ont une coque plastique
- ❖ 82 % de plaisanciers résidant en Bretagne et 60% à moins de 20 km de leur zone de mouillage
- ❖ 1 plaisancier sur 2 adhérant à une association de pêcheurs/plaisanciers
- ❖ 70 % des plaisanciers en mesure d'échouer facilement leur bateau

## ACTIVITES EN MER

### Activités en mer



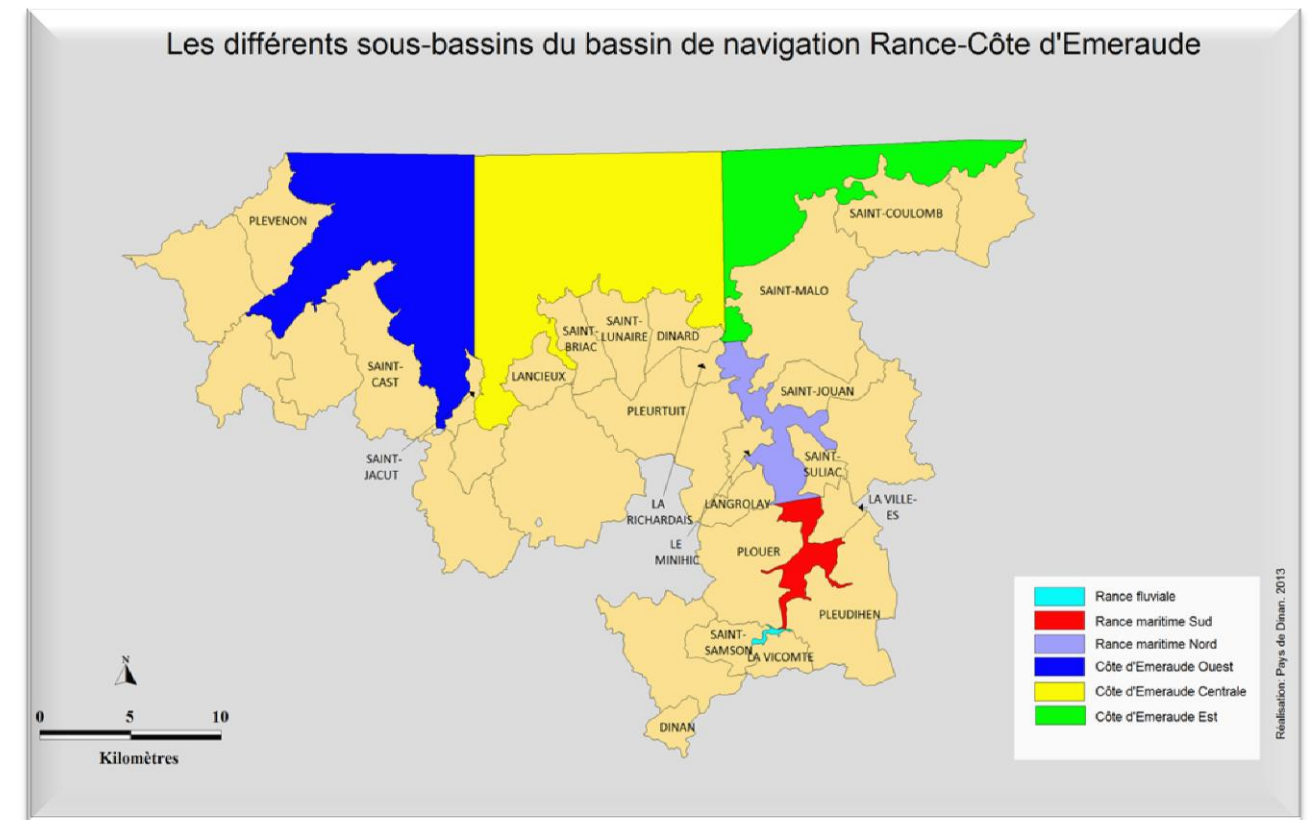
- ❖ 70% des plaisanciers débutent leur saison de navigation au printemps (avril/mai).
- ❖ 66% des bateaux hivernés à sec, en chantier naval, au domicile des plaisanciers ou sur terre-plein, quai ou grève
- ❖ Promenades à la journée, pêche et croisières avec escales sont les principales activités des plaisanciers.

## PRATIQUES DE CARENAGE

- ❖ 60 % des plaisanciers effectuent eux-mêmes les opérations d'entretien de la carène (nettoyage, grattage, peinture)
- ❖ Près d'un bateau sur deux est caréné dans l'enceinte d'un chantier naval
- ❖ 82 % des plaisanciers favorables à l'installation d'aires de carénage publiques en Rance-Côte d'Emeraude
- ❖ 46 % des plaisanciers estiment que les conséquences environnementales d'un carénage « sauvage » sont importantes
- ❖ 85 % des plaisanciers qui carènt à domicile dépensent moins de 200 € pour cette opération, contre 35,5% de ceux qui utilisent une aire de carénage équipée d'un système de traitement des effluents et 33% de ceux qui carènt dans un chantier naval
- ❖ Le prix d'accès, la proximité par rapport à la zone de mouillage et l'accessibilité terrestre et maritime sont les trois principaux critères mis en avant par les plaisanciers avant d'envisager l'utilisation d'une aire de carénage
- ❖ 43 % des plaisanciers s'estiment insuffisamment informés de la réglementation relative au carénage et à la plaisance en général

**Carénage :** « série d'opérations consistant à ôter de la coque d'un navire l'ancienne couche de peinture antifouling présente, en même temps que les algues et coquillages, grâce à l'utilisation d'un laveur haute pression et/ou de toute autre méthode de grattage ou ponçage de la carène, suivie de l'application d'une nouvelle couche de peinture antifouling »

## DES SPECIFICITES LOCALES



- ❖ La flottille varie en fonction du sous-bassin et de sa configuration. Les voiliers sont beaucoup plus représentés en Rance, tandis que les embarcations à moteur sont davantage représentées dans les communes de Côtes d'Emeraude (Saint-Malo, Saint-Jacut de la Mer, Saint-Cast-le-Guildo).
- ❖ La part de la flottille sur remorque est plus importante sur la Côte d'Emeraude qu'en Rance et principalement sur Saint-Malo, d'où une part importante de plaisanciers a déclaré résider à 50 km, dans les environs de l'agglomération rennais. On enregistre davantage de loisirs type plongée, chasse sous-marine ou ski nautique sur la Côte d'Emeraude, et davantage de régatiers en Rance.
- ❖ Les pratiques de carénage varient également selon le secteur: elles dépendent en premier lieu du type de bateau (voile ou moteur). En Côte d'Emeraude Est, un plaisancier sur deux déclare ne pas caréner son bateau (bateaux sur remorques). A l'inverse, les plaisanciers de Rance, qui possèdent en majorité des voiliers, sont seulement 6 % à déclarer ne jamais caréner. Le lieu où s'effectue le carénage change en fonction de l'offre disponible pour les plaisanciers : lorsqu'un chantier naval ou une aire de carénage sont à proximité, la part de plaisanciers carénant à domicile ou sur la grève diminue fortement.

